

PAS À PAS
AIDE À LA TRANSFORMATION

2^e étape : le dépôt d'une demande de paiement de l'aide

SOMMAIRE

1. Connexion au portail GIMT.....	3
2. Accès au module « Aide à la transformation ».....	4
3. Le menu « Aide à la transformation ».....	6
3.1. Les documents à rassembler.....	8
3.2. Les informations concernant le débitant et son débit.....	9
3.3. Le récapitulatif de la demande d'aide déposée.....	10
3.4. Le détail de la demande de paiement à souscrire.....	11
a) Le détail des éléments extérieurs.....	11
b) Le détail des éléments intérieurs.....	14
c) Le détail des éléments complémentaires.....	15
3.5. Le dépôt des pièces justificatives complémentaires.....	16

1. Connexion au portail GIMT

Pour obtenir le paiement de l'aide, le bénéficiaire de l'aide à la transformation devra se connecter à son **espace personnel** sur le site <https://www.douane.gouv.fr> en renseignant son identifiant et son mot de passe puis cliquer sur **Gestion Informatisée du Monopole du tabac (GIMT)**.

The screenshot shows the official website of the French Customs (douane.gouv.fr). At the top left are the French Republic and Customs logos. The main title 'douane.gouv.fr' is displayed in large blue letters, with the subtitle 'Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects' below it. On the right, there is a 'Mon Espace Personnel' section with 'Se connecter' and 'S'inscrire' buttons. A central callout box for 'Gestion Informatisée du Monopole du Tabac' features an icon of a document with a euro symbol, a checkmark, and an open padlock, with the text 'Cette téléprocédure offre l'accès aux fiches Débits et Débitants et diverses...'.

2. Accès au module « Aide à la transformation »

Depuis la page d'accueil de GIMT, le débitant clique sur le bouton « Aides ».



Le débitant clique ensuite sur le bouton « Aides du protocole 2023 – 2027 »



Les aides du protocole s'affichent, parmi lesquelles l'aide à la transformation.

AIDES DU PROTOCOLE 2023 - 2027



Soutien exceptionnel

[Page d'accueil du soutien exceptionnel](#)



Soutien forfaitaire

[Page d'accueil du soutien forfaitaire](#)



Aide à la transformation

[Page d'accueil de l'aide à la transformation](#)

Le débitant clique sur la carte « aide à la transformation » pour accéder au module.

3. Le menu « Aide à la transformation »

Le menu principal du module d'aide à la transformation propose trois cartes :

1. la consultation de l'historique des aides dont a bénéficié le débit de tabac et des demandes en cours de traitements (« listes des aides existantes ») ;
2. le dépôt d'une nouvelle demande (« déposer une demande d'aide à la transformation ») ;
3. le paiement de l'aide (« Déposer une demande de paiement »).

The screenshot shows a menu page titled 'AIDE À LA TRANSFORMATION'. At the top, there is a breadcrumb navigation: 'Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation'. Below the title, there are three cards arranged in a grid:

- Liste des aides existantes**
Affiche les aides à la transformation
- Déposer une demande d'aide à la transformation**
Saisir la demande d'aide
- Déposer une demande de paiement**
Saisir la demande de paiement

Pour les cartes « Listes des aides existantes » et « Déposer une demande d'aide à la transformation » voir étape 1.

Pour obtenir le paiement de l'aide à la transformation, il faut au préalable qu'un dossier de demande d'aide ait été déposé.

Pour vérifier le statut d'un dossier cliquer sur la carte « Liste des aides existantes » :

1. statut P1-DEMANDE ENVOYEE confirme l'envoi d'un dossier.
2. statut P1-DA ENVOYEE confirme l'acceptation de votre demande d'aide



The screenshot shows the GIMT (Gestion Informatisée du Monopole du Tabac) interface. At the top, there are logos for the Ministry of Economy, Finance, and Industrial Sovereignty and the Customs and Indirect Taxes. The title 'Gestion Informatisée du Monopole du Tabac' and 'GIMT - Version 2.1.0' are displayed. Navigation links include 'Accueil' and 'Messages'. Below the header, a breadcrumb navigation shows: Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Affichage des aides à la transformation. The main section is titled 'LISTE DES AIDES À LA TRANSFORMATION'. A sub-section titled 'Dossiers déposés dans GIMT' lists two entries:

Bénéficiaire	Numéro	Statut	Date du statut	Montant	Voir le recapitulatif
14 - OUTEIRO DA COSTA ANTONIO	T25-1001	P1-DEMANDE ENVOYEE	30/10/2025	43 936,95 €	
14 - OUTEIRO DA COSTA ANTONIO	T25-1007	P1-DEMANDE ENVOYEE	03/11/2025	31 341,68 €	

Pour déposer une demande de paiement et passer en deuxième phase (P2), l'utilisateur doit avoir reçu la décision d'attribution et avoir réalisé les travaux de transformation de son local commercial après la date de réception de cette décision.

Il peut alors souscrire sa demande en ligne en cliquant sur la carte « Déposer une demande de paiement ».

3.1. Les documents à rassembler

Le dépôt d'une demande de paiement débute avec une liste des pièces justificatives à fournir en fonction de la situation du débit.

Le débiteur doit cocher les cases correspondant aux documents qu'il devra fournir dans les étapes suivantes.

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 1 sur 3

Étape précédente : [Information débit / débiteur](#) Étape suivante : [Information débit / débiteur](#)

Documents à rassembler

Information Vous devez cocher les documents que vous possédez pour passer à l'étape suivante et poursuivre la saisie de la demande.

Les documents	Obligatoire
<input type="checkbox"/> Factures conformes au projet de transformation et établies au nom du demandeur	Oui
<input type="checkbox"/> Photographie du commerce postérieure aux travaux de transformation faisant apparaître toutes les parties extérieures du commerce transformé	Oui
<input type="checkbox"/> Photographie du commerce postérieure aux travaux de transformation faisant apparaître toutes les parties intérieures du commerce transformé	Oui
<input type="checkbox"/> Attestations d'assurance reprenant le détail des aménagements remboursés en cas de sinistre	Oui
<input type="checkbox"/> Relevé d'identité bancaire, mentionnant l'identification IBAN de l'entreprise ou de la société exploitant le débit	Non

J'atteste sur l'honneur n'avoir perçu aucune autre aide portant sur les travaux ou matériels faisant l'objet de la demande de paiement.

Étape suivante >

3.2. Les informations concernant le débitant et son débit

À cette étape, le débitant doit vérifier l'ensemble des informations.

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 2 sur 3

Étape précédente : Documents à rassembler Étape suivante : Récapitulatif de la demande d'aide

Information débit / débitant

Débitant	Débit
Numéro d'ordre : 15	Matricule : 7100176G
Nom : M. SICARD Jacques	Enseigne : HOTEL DES VOYAGEURS
SIRET : 330759515 00050	Adresse du débit : 52 Route de Decize Le Bourg
Courriel : sicard-jacques@wanadoo.fr	Code postal : 71140
Téléphone :	Commune : CRONAT
	Nature : Ordinaire permanent

i Si toutes ces informations sont valides, vous pouvez passer à l'étape suivante, sinon veuillez vous rapprocher de votre service gestionnaire douanier, ses coordonnées sont indiquées sur votre page Profil > Débit.

« Étape précédente Étape suivante »

Si toutes les informations sont correctes, le débitant clique sur le bouton « étape suivante ».

En cas d'erreurs, le débitant doit se rapprocher de son service gestionnaire afin de les corriger avant de continuer le dépôt de la demande de paiement.

3.3. Le récapitulatif de la demande d'aide déposée

À cette étape, le débiteur vérifie que le récapitulatif correspond à son dernier dossier de demande d'aide à la transformation.

Si toutes les informations sont correctes, le demandeur clique sur « page suivante ».

En cas d'erreur, il convient de contacter son service gestionnaire pour les corriger avant de continuer le dépôt de la demande.

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 3 sur 3

Étape précédente : Information débit / débiteur Étape suivante :

Récapitulatif de la demande d'aide

Éléments extérieurs							
Titre	Elément	Quantité	Prestataire	Devis	Date	Réf. article	Montant HT
a) L'enseigne traditionnelle de la profession communément appelée « carotte », fixée par arrêté du 6 septembre 2016, à l'exclusion de celle comportant la mention « TABAC »			aqzredaze		01/01/1970	azeaze	1
b) Les éléments de signalétique du commerce multi-produits et services apposés sur la devanture	- enseigne multi-services		azeeaze		01/01/1970	azeaze	1

Éléments intérieurs							
Titre	Elément	Quantité	Prestataire	Devis	Date	Réf. article	Montant HT
a) L'ensemble des mobiliers et éléments associés, destinés à la présentation et à la vente de produits et services autres que les produits à fumer, notamment	- linéaires		azeezae		01/01/1970	azeazeaz	11
	- îlots		ezaeezae		01/01/1970	eazeza	11

« Étape précédente

Page suivante »

3.4. Le détail de la demande de paiement à souscrire

À cette étape, la demande de paiement doit reprendre l'ensemble des factures pour chaque élément éligible à l'aide à la transformation, classé selon trois catégories :

1. éléments extérieurs ;
2. éléments intérieurs ;
3. éléments complémentaires.

a) Les détails des éléments extérieurs

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 1 sur 4

Étape précédente : [Étape précédente](#) Étape suivante : [Éléments intérieurs, détails](#)

Éléments extérieurs, détails

! Vous devez compléter tous les champs de saisie, suivis d'un *, sachant qu'ils sont obligatoires pour passer à l'étape suivante et poursuivre la saisie de la demande.

a) L'enseigne traditionnelle de la profession communément appelée « carotte », fixée par arrêté du 6 septembre 2016, à l'exclusion de celle comportant la mention « TABAC »

Quantité	Prestataire *	Facture *	Date *	Réf. article *	Montant HT *
1	aqzredaze	dzaddza	jj / mm / aaaa	azeaze	1

b) Les éléments de signalétique du commerce multi-produits et services apposés sur la devanture

- enseigne multi-services

Quantité	Prestataire *	Facture *	Date *	Réf. article *	Montant HT *
1	azeeaze	dazdaz	jj / mm / aaaa	azeaze	1

[Étape suivante >](#)

[« Page précédente](#) [Page suivante »](#)

Pour chaque élément extérieur précédemment sélectionné, il faut renseigner les informations suivantes :

1. Nom du prestataire ;

2. Le numéro de la facture 

- Lister tous les numéros de facture liés à cet élément, séparés par un espace.
- Si le champ « facture » ne permet pas de tous les saisir, les indiquer dans un document joint en annexe.
- Un exemple de saisie est fourni ci-dessous.

3. La date de la facture (postérieure à la date de la décision d'attribution).

4. La référence de l'article 

- Indiquer toutes les références d'articles liées à cet élément, séparées par une virgule.
- Renseigner les frais de pose, de main-d'œuvre et autres. Si sous forme d'un montant, les rattacher à l'élément au montant le plus élevé.
- Si le champ « référence de l'article » est insuffisant, les lister dans un document joint en annexe.
- Un exemple de saisie est fourni ci-dessous.

5. le montant HT de l'article : Le montant doit être indiqué pour chaque élément ou correspond à la somme des montants HT des références associées.

Exemple de tableau annexe détaillé des devis et références pour un même élément :

Sans nom 3 - LibreOffice Calc

Fichier Édition Affichage Insertion Format Styles Feuille Données Outils Fenêtre Aide

Liberation Sans 10 pt G I S A

H15 fx Σ =

	A	B	C	D	E
1	Nature de l'élément	Numéro de devis	Référence de l'article	Montant HT	Montant HT total pour l'élément
2	vitrines	DE-260001	vitrineplexpm	678,4	4869,29
3		DE-260002	vitrinepanlam	918	
4		DE-260003	Vitexpo96H-U961	1250	
5			Vitroppme1100 – cartotte tricolore	259,89	
6			Pose	563	
7			Main d'oeuvre	1200	
8	mobiliers et éléments associés – îlots	DE-260004	4542PP96AR-GREY	480	1602
9		DE-260005	4542PP96AR-GREY	478	
10		DE-260006	4535PP96AV-GREY	542	
11		DE-260007	TERMILOTTPPAR-GREY	31	
12		DE-260008	TERMILOTPPAV-GREY	71	

Une fois que vous avez rempli les informations obligatoires, le demandeur clique sur le bouton « étape suivante ».

b) Le détail des éléments intérieurs

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 2 sur 4

Étape précédente : Éléments extérieurs, détails Étape suivante : Éléments complémentaires, détails

Éléments intérieurs, détails

a) L'ensemble des mobiliers et éléments associés, destinés à la présentation et à la vente de produits et services autres que les produits à fumer, notamment

- linéaires

Quantité	Prestataire *	Facture *	Date *	Réf. article *	Montant HT *
1	azeezae		jj / mm / aaaa <input type="button" value="..."/>	azeazeaz	11

- îlots

Quantité	Prestataire *	Facture *	Date *	Réf. article *	Montant HT *
1	ezaeezae		jj / mm / aaaa <input type="button" value="..."/>	eazeza	11

[« Page précédente](#) [Page suivante »](#)

Pour les éléments intérieurs, compléter les lignes comme décrit précédemment.

Une fois que les informations obligatoires sont servies, cliquez sur « étape suivante ».

c) Le détail des éléments complémentaires

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 3 sur 4

Étape précédente : Éléments intérieurs, détails Étape suivante : Les factures

Éléments complémentaires, détails

d) les éléments contribuant au confort et à la qualité d'accueil des consommateurs

- climatisation, chauffage

Quantité *	Prestataire *	Facture *	Date *	Réf. article *
1	EURL Climch:	AI3698	22/09/2025	CLAIRTECH2

Montant HT *

12500,65

[Étape précédente](#) [Étape suivante](#)

[« Page précédente](#) [Page suivante »](#)

Si vous avez sélectionné des éléments complémentaires, compléter les lignes comme décrit précédemment.

Une fois que vous avez rempli les informations obligatoires, il faut cliquer sur le bouton « étape suivante ».

3.5. Le dépôt des pièces justificatives complémentaires

Cette étape concerne le rattachement des pièces justificatives aux investissements réalisés. Le débiteur doit télécharger les factures liées à la demande de paiement de l'aide :

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Étape 4 sur 4

Étape précédente : Éléments complémentaires, détails

Étape suivante :

Les factures

i Vous devez télécharger toutes les factures mentionnées précédemment.

Télécharger une facture

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5120.00 Ko

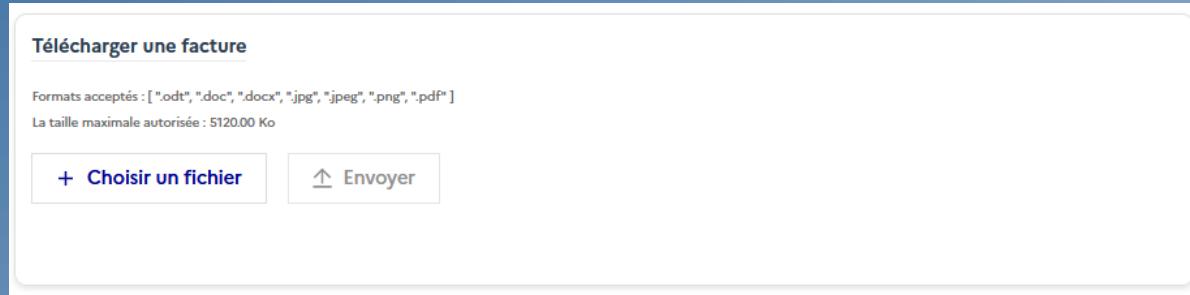
+ Choisir un fichier ↑ Envoyer

+ Ajouter une facture

« Étape précédente

Page précédente Page suivante »

Pour cela, cliquer sur le bouton « choisir un fichier » pour récupérer la pièce justificative dans le répertoire du poste de travail.



Le bouton « Envoyer » devient actif après le téléchargement du fichier.



Vérifiez que le fichier est correct avant de cliquer sur « Envoyer », car aucune modification ne sera possible ensuite.

Si votre demande comporte plusieurs factures ou une facture en plusieurs parties, cliquez sur « Ajouter une facture » et répétez le téléchargement.

Une fois que vous avez téléchargé l'ensemble des documents, cliquez sur « Page suivante ».

Téléchargement des photos du débit après travaux :

Vous devez à présent télécharger les photos liées à votre demande :

Accueil > Aides > Protocole 2023 - 2027 > Aide à la transformation > Demande de paiement de l'aide à la transformation

DEMANDE DE PAIEMENT DE L'AIDE À LA TRANSFORMATION

Les photos de l'exterieurs

Télécharger une photo

Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5120.00 Ko

+ Choisir un fichier **↑ Envoyer**

+ Ajouter une autre photo de l'extérieur

Les photos de l'interieur

Télécharger une photo

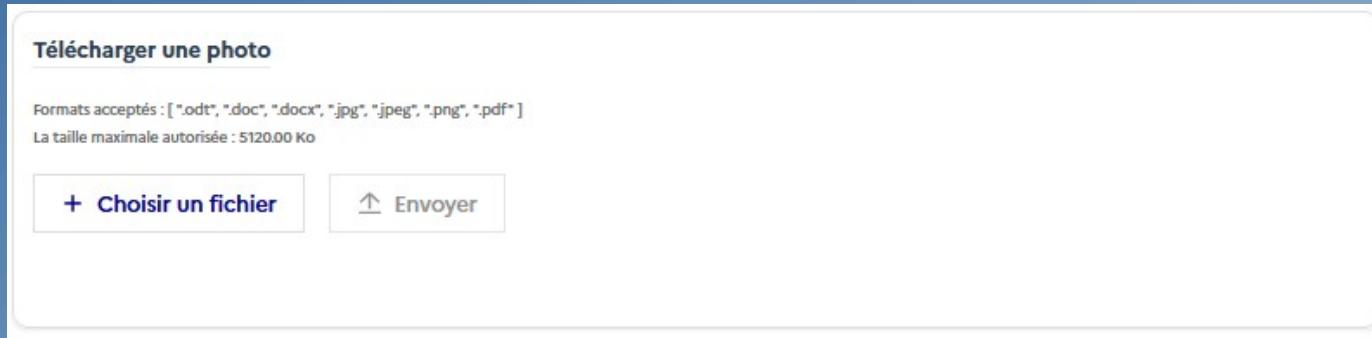
Formats acceptés : [".odt", ".doc", ".docx", ".jpg", ".jpeg", ".png", ".pdf"]
La taille maximale autorisée : 5120.00 Ko

+ Choisir un fichier **↑ Envoyer**

+ Ajouter une autre photo de l'intérieur

« Page précédente **Page suivante »**

Cliquez sur « choisir un fichier » et choisissez le fichier correspondant



Le bouton « Envoyer » devient actif après le téléchargement du fichier.



Vérifiez que le fichier est correct avant de cliquer sur « Envoyer », car aucune modification ne sera possible ensuite.

Si votre demande comporte plusieurs factures ou une facture en plusieurs parties, cliquez sur « Ajouter une facture » et répétez le téléchargement.

Une fois que vous avez téléchargé l'ensemble des photos, cliquez sur « Page suivante ».

Un message s'affichera une fois qu'il a cliqué sur « Envoyer votre demande » pour confirmer le dépôt de sa demande de paiement .

